

**RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME  
REDD+<sup>1</sup>**

**01 Janvier 2018 – 30 Juin 2018**

<p align="center"><b>Titre du Programme &amp; Référence</b></p> <p>Titre du Programme REDD+ : <b>PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME FONCIÈRE Élaboration du document de politique foncière</b></p> <p>Réf. du Programme (<b>le cas échéant</b>) : Numéro de référence du Programme/MPTF Office:<sup>2</sup></p>	<p align="center"><b>Localité, Secteur/Thème(s) du Programme</b></p> <p>(Le cas échéant) Localité : Kinshasa</p> <hr/> <p>Secteur/Thème(s) : Réforme foncière</p>
<p align="center"><b>Organisations participantes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations qui ont reçu du financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme</li> <li>1. ONU-Habitat/Global Land Tool Network (GLTN)</li> <li>2.</li> </ul>	<p align="center"><b>Partenaires de mise en œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales.</li> <li>1. Ministère des Affaires Foncières</li> <li>2. Commission Nationale de la Réforme Foncière (CONAREF)</li> </ul>
<p align="center"><b>Budget du Programme (US\$)</b></p> <p><b>Contribution du Fonds : 3 000 000</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le cas échéant, par agence</i></li> </ul> <p><b>Contribution de(s) agence(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le cas échéant, par agence</i></li> </ul> <p><b>Contribution du Gouvernement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>(Le cas échéant)</i></li> </ul> <p><b>Autres Contributions [donateur(s)] :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>(le cas échéant)</i> <b>TOTAL:</b></li> </ul>	<p align="center"><b>Durée du Programme (mois)</b></p> <p>Durée totale (mois) : 36 mois</p> <p>Date de démarrage<sup>3</sup> (02.08.2017) :</p> <p>Date de clôture originale<sup>4</sup> (31.08.2020)</p> <p>Date de clôture actuelle<sup>5</sup> (31.08.2020)</p>

<p align="center"><b>Evaluation du l</b></p> <p>Evaluation – (à joindre le c Oui Non Date : dd.1 Evaluation à mi-parcours – <i>cas échéant</i>)</p>	<p align="center"><b>Soumis par:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Nom: Oumar Sylla</li> <li>o Titre: Unit Team Leader, Land and GLTN</li> <li>o Organisation participante : UN-Habitat</li> </ul>
---	---

Oui Non Date: \_ dd.mm.yyyy Adresse e-mail: [Oumar.Sylla@un.org](mailto:Oumar.Sylla@un.org)

- <sup>1</sup> Le terme “programme REDD+” est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.
- <sup>2</sup> Le numéro de référence du programme REDD+ est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé “Project ID” sur le [MPTF Office GATEWAY](#).
- <sup>3</sup> La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu’agent administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).
- <sup>4</sup> Tel qu’approuvé sur le document de programme originale par l’organisme de prise de décision pertinent/comité de pilotage. <sup>33</sup> Au cas de prolongation du programme, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n’est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme REDD+ ont été complétées par l’Organisation participante responsable.

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Mise en œuvre avec l’appui d’ONU-Habitat/ GLTN, le Programme d’appui à la réforme foncière s’inscrit dans la Stratégie Nationale REDD+ et de son Plan d’investissement. Il est couvert par une allocation du Fonds National REDD+ de l’ordre de 3000.000 USD. Ce Programme, tel qu’il a été approuvé, vise à améliorer la gestion foncière de manière à éviter les conflits, contribuer à la permanence des réductions d’émissions réalisées et améliorer l’attractivité des investissements REDD +, pour une mise en œuvre efficace et efficiente de la REDD+ en RDC.

Le Programme d’appui à la réforme foncière comporte trois principaux axes de travail, reflétant ses objectifs spécifiques, à savoir : i) la formulation participative d’un document de politique nationale en matière foncière et de textes légaux et réglementaires y afférents (décembre 2019) ; ii) le renforcement de la Commission Nationale de Réforme Foncière (CONAREF) pour qu’ elle soit en mesure de porter et de mettre en œuvre la réforme foncière (décembre 2017 et première moitié 2018) et iii) l’élaboration des guides méthodologiques pour renforcer les cadastres et capitaliser les leçons apprises des expériences pilotes (décembre 2018). La stratégie opérationnelle de mise en œuvre, proposée par les experts de la CONAREF sera soumise aux débats au sein de groupes thématiques et sera capitalisée dans les consultations provinciales.

## 1.1 OBJECTIFS

- Le renforcement de la Commission Nationale de Réforme Foncière (CONAREF) pour qu'elle soit en mesure de porter et de mettre en œuvre la réforme foncière (Décembre 2017 et première moitié 2018) ;
- La formulation participative d'un document de politique nationale en matière foncière et de textes légaux et réglementaires y afférents (Décembre 2019) ;
- L'élaboration des guides méthodologiques pour renforcer les cadastres et capitaliser les leçons apprises des expériences pilotes (Décembre 2018).

## 2. PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS LES PLUS IMPORTANTES DU PROGRAMME AU COURS DE LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE

- A. Résumé du progrès accompli par le programme janvier à juin 2018
- B. Un esprit d'équipe entre staffs experts permanents et consultants d'OUN- Habitat recrutés en appui à la CONAREF en cours de consolidation.
- C. Les résultats liés aux jalons sont sur des bonnes pistes notamment :

### **Jalon 1 : Renforcement de la CONAREF**

La CONAREF est de plus en plus fonctionnelle de par grâce à son assise institutionnelle et opérationnelle (équipements de base, outils de gestion administrative, financière, logistique et de communication, documents de programmation de la réforme, lancement des groupes thématiques, etc.

### **Jalon 2 : Élaboration du document de politique foncière**

À ce niveau, un plan de travail stratégique pour la formulation du Document de Politique foncière Nationale est déjà produit et validé et une revue supplémentaire juridique, thématique ou institutionnelle du secteur foncier a été également réalisée.

### **Jalon 3 : Appui aux communautés**

Deux études de référence sur la tenure foncière (Ituri et Mai Ndombe) sont en cours avec espoir de produire d'ici là un draft sur le système d'informations foncières en milieu rural et avec une charte de gestion.

**Globalement : 21.7%** des livrables sont totalement exécutés, **60.9%** sont en cours et **17%** non encore entamés. Entre les jalons, un léger progrès serait signalé au jalon 1, mais le niveau d'avancement est quasi synchronisé. Il y a au total 23 livrables répartis sur les 3 jalons pour l'échéance de fin 2018.

Par rapport aux activités – sous activités phare : **50%** des celles-ci sont totalement clôturées, **34.72%** sont partiellement engagées et **15.28** non encore entamées. Il y a au total **72** activités et sous activités en compétition vers les résultats du programme sur les 3 jalons pour fin 2018.

## 2.2 Résultats immédiats obtenus pendant la période considérée

### **Au niveau du jalon 1 : Renforcement des capacités de la CONAREF**

(1) Le PTBA cumulé 2017 et 2018 est déjà validé au niveau du Comité de pilotage à sa réunion du 6 et 7 août 2018. La CONAREF s'en sert maintenant pour autoévaluer l'état d'avancement des activités planifiées et du progrès dans le décaissement. C'est par exemple sur la base de cet outil que la CONAREF a produit la note d'alerte sur le décaissement en cours. Un plan de renforcement des capacités du personnel (et développement des compétences) de la CONAREF et des autres acteurs clés de la réforme foncière est déjà en place, le plan global de renforcement est en cours de finalisation et le profil des modules en cours d'élaboration. : (i) Diagnostic produit, (ii) Maquette du plan de renforcement des capacités -compétences produites, (iii) mise en œuvre à poursuivre au 2<sup>ème</sup> semestre 2018 à partir de Juin –Juillet 2018. Pour ce qui est du document des manuels de procédures administratives et financières et les descriptions de travail du personnel de l'équipe CONAREF (i) Rapport de diagnostic produit, (ii) Maquette en version 2 produite, (iii) introduction dans le pipeline de validation depuis Mai –Juin 2018. Pour les Deux coordinations provinciales pilotes bien établies et fonctionnelles (Ituri et Mai Ndombe), les TdR sont disponibles et les travaux de terrain programmés pour début septembre. A ce jour la CONAREF dispose d'un Plan et stratégie de communication dans le pipeline de validation depuis Avril 018. Il ne reste qu'à finaliser la mise en œuvre.

En ce qui concerne la synergie des PTF, les TdR dotés d'une feuille de route indicative pour le partenariat durable multi-acteur devant favoriser la collecte de fonds et la durabilité des actions programmatiques sont initiés.

Le rythme de tenue des réunions et ateliers techniques au niveau du SP/CONAREF ainsi que celui des réunions des organes (cellule technique, comité de gestion, Comité de Pilotage) se normalisent progressivement.

Les espoirs sont permis pour qu'à l'évaluation externe de Janvier prochain ainsi que son audit financier, la CONAREF pourra mériter le qualificatif de « l'institutionnel », devenue une entité juridique fiable.

### **Au niveau du jalon 2 : Formulation du Document de Politique foncière Nationale**

À ce niveau ,il y a lieu de remarquer que (1) le plan de travail stratégique pour la formulation du Document de Politique foncière Nationale est déjà produit et validé ; (2) une revue supplémentaire juridique, thématique ou institutionnelle du secteur foncier a été également réalisées ;(3) des études et expériences existant sur la tenure des peuples autochtones et des femmes sont répertoriées et en cours de capitalisation ; 4) la première architecture du Document de politique foncière nationale pourra sortir d'ici décembre 2018.

### **Au niveau du jalon 3 : Appui aux communautés**

À ce niveau (1) les groupes thématiques dotés des TdR de fonctionnement ont déjà été constitués et n'attendent que l'aboutissement documentaire pour être opérationnels ; (2) les Deux études de référence sur la tenure foncière (Ituri et Mai Ndombe) sont en cours avec espoir de produire d'ici là un draft sur le système d'information foncière en milieu rural et avec une charte de gestion ;(3)le Document de programmation de la réforme foncière a été actualisé , redimensionné et validé par le comité de pilotage des 26-27 Juin 2018.(4) l'apport de ce volet SIF sur l'évolution vers les Deux coordinations provinciales pilotes sera chose acquise d'ici fin du second semestre 2018. (5) il va être

possible d'expérimenter le SIF mis en place et implémentés dans les 2 zones pilotes (CFL Registres fonciers communautaires et chartes foncières locales) ; (6) avant décembre 2018, il sera possible de voir le diagnostic institutionnel du Ministère des affaires foncières et du secrétariat général réalisé, car déjà les TdR sont rédigés et guident d'entretien en train d'être finalisé ; (7) le Cadre institutionnel du secteur foncier harmonisé est attendu pour le mois de décembre 2018.

### 2.3 Description du retard dans la mise en œuvre, les défis, les leçons apprises et les bonnes pratiques.

#### a) Retard dans la mise en œuvre

Le programme a connu des retards dans la mise en œuvre suite aux procédures internes d'ONU-HABITAT. Les mesures palliatives ont été prises pour mettre fin à cette situation.

Des auto-évaluations du secrétariat permanent de la CONAREF réalisées lors de la réunion de COPIL des 26-27 juin 2018, ont permis de donner une *bonne* cote par rapport aux progrès réalisés tout en recommandant plus de célérité dans les engagements pris pour un décaissement prompt dès le début du second semestre 2018, une plus nette implication des provinces dans le processus communicationnel devant s'appuyer sur le cadre de concertation que sont les CONAREF provinciales dont le mandat est clair dans le document de programmation.

Le programme CONAREF - ONU-Habitat peut encore atteindre des résultats de fin 2018 si les décaissements planifiés, discutés et attendus depuis fin Juin, se mettent en œuvre au cours de septembre.

#### b) Problèmes rencontrés :

Le problème rencontré majeur est celui de retards dans les décaissements pour réaliser les activités.

#### c) Leçons apprises

Le faible niveau de confiance doublé des procédures de décaissement des fonds fortement prudents entre les structures onusiennes et les partenaires au programme ici la CONAREF, n'est pas de nature à faciliter la collaboration malgré la présence des experts compétents, disponibles pour appuyer et collaborer au programme.

Le jalon de renforcement des capacités de la CONAREF devrait introduire des nouveaux indicateurs liés aux procédures de gestion, dans les conditions de succès du programme (surtout d'engagement des dépenses et leur paiement à temps) des PTF-ici ONU-Habitat (porteur de programme).

Une transparence dans la communication et la redevabilité devait éliminer à temps beaucoup de préjugés et malentendus entre les partenaires de la réforme foncière et les PTF.

#### d) Recommandations

Rendre souple le dispositif de décaissement des fonds. UN Habitat pourrait simultanément continuer à explorer la finalisation de l'autre alternative du dossier d'une agence d'exécution « ALE » qui jouerait ce rôle.

e) Analyse actualisée des risques

Par rapport aux risques identifiés au début du programme :

**Tableau n°1. Évaluation des principaux risques et mesures d'atténuation au 30 Juin 2018**

N°	Risques	Type de risque	Niveau du risque au départ	Mécanismes d'atténuation	Niveau de gestion du risque au 30 Juin 018
2	Défaut de l'autonomie de la gestion financière de la CONAREF	Technique - Opérationnel	Moyen	Une signature Conjointe dans le compte de la CONAREF à la Banque entre la Secrétariat Permanent de la CONAREF et le Cabinet du Ministre (en cours)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la mise en place du règlement intérieur de la CONAREF accompagnée des Manuels de gestion, est en train de prendre en compte ce risque ;</li> <li>- risque sous contrôle</li> </ul>
3	Le défaut d'installation des coordinations provinciales de la CONAREF	Technique - Opérationnel	Moyen	Doter la CONAREF des moyens nécessaires (financiers et matériels) pour lui permettre d'installer les coordinations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le document de programmation ainsi que le comité de gestion ont cadré le vrai rôle des CONAREF en provinces ;</li> <li>- dès maintenant, l'appui en communication interactive va réduire le stress lié à cette situation au niveau des provinces,</li> <li>- la phase 2 de FONAREDD va renforcer ce volet avec l'appui aux circonscriptions foncières ;</li> <li>-risque sous contrôle</li> </ul>
4	Le défaut de renforcement de capacité au sein de la Cellule Technique, du Secrétariat Permanent et de l'Administration foncière	Technique - Opérationnel	Moyen	Lobbying pour la recherche des moyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le plan de renforcement des capacités est déjà adoptés (jalon 1) et une fois mis en œuvre, ainsi que les appuis aux communautés (jalon 3) apporteront réponses à ce risque ;</li> <li>- risque sous contrôle</li> </ul>
5	Absence d'un budget au niveau de la CONAREF (fonctionnement + mise en œuvre des activités)	Technique - Opérationnel	Elevé	L'élaboration d'un budget des activités de la CONAREF et du Budget de fonctionnement. Il appartient au	<ul style="list-style-type: none"> <li>- il y a encore nécessité de placer sur le budget national une prise en compte de ce volet de programmation pour marquer l'engagement du</li> </ul>

N°	Risques	Type de risque	Niveau du risque au départ	Mécanismes d'atténuation	Niveau de gestion du risque au 30 Juin 018
	importantes de la réforme foncière)			gouvernement de soutenir financièrement toutes les activités de mise en œuvre de la CONAREF	gouvernement ; cela n'est pas encore fait, - aussi la synergie des PTF n'est pas encore soudée, - risque qui reste élevé
6	Le dédoublement des structures	Technique – Opérationnel	Elevé	La CONAREF doit produire d'ici octobre 2018 l'ébauche du document de politique foncière et la question de la réforme foncière doit être présentée au gouvernement comme une de ses priorités. Actualiser le document de programmation d'ici janvier 2019.	- rien n'est acquis sur ce risque à ce jour étant donné que l'ébauche du document de politique foncière et la question de la réforme foncière ne sont pas encore là ; - cependant le document de programmation a déjà été actualisé. - risque peut passer d'élevé à moyen
7	Insécurité et incapacité à poursuivre la mise en œuvre du programme	Politico - administratif	Elevé	Partenariat avec les organisations locales opérationnelles dans la zone d'intervention et qui ont une certaine crédibilité sur le terrain	-le fait que les consultations en provinces n'ont encore pris forme et que la CONAREF est en cours de rayonnement en province, ce risque est encore élevé
8	Opposition des autorités coutumières et des populations locales	Politico - administratif	Elevé	Respect des autorités coutumières, prises-en compte de la culture locale. Sensibilisation et vulgarisation, valorisation du savoir-faire local et de la main-d'œuvre	- lors des premières activités, les autorités traditionnelles ont montré leur indignation d'être peu pris en compte ; -à ce jour il y a des dispositions pratiques de leur implication à travers les organes de décisions et de consultation, -Le risque est en cours d'être maîtrisé
9	Insuffisance des capacités des administrations provinciales et locales, des prestataires de services pour faire la mise en œuvre, le contrôle et le suivi	Technique - Opérationnel	Elevé	Renforcement des capacités des différentes parties prenantes	- la phase 2 du programme prend en compte le renforcement des capacités des administrations foncières provinciales et locales, des prestataires de services ; - le risque est en cours d'être maîtrisé

N°	Risques	Type de risque	Niveau du risque au départ	Mécanismes d'atténuation	Niveau de gestion du risque au 30 Juin 018
10	Manipulation des Communautés Locales et Peuples Autochtones par les élites locales pour saboter le programme	Politico - administratif	Elevé	Définition et mise en œuvre de procédures et de standards reconnus dans les activités de clarification des droits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- il est prévu dans la mise en œuvre, de vérifier comment les sauvegardes socio-environnementaux sont prises en compte ;</li> <li>- aussi les communautés locales et les PA sont bien pris en compte dans les consultations et leurs structures sont bien dans les organes de décisions (comité de gestion, cellules techniques),</li> <li>- Le risque est en cours d'être maîtrisé</li> </ul>
11	Rétroactions entre niveau national (réforme institutionnelle) et niveau local (mise en œuvre opérationnelle) ne sont pas satisfaisants en termes d'intégration ou de chronicité	Politico - administratif	Elevé	Implication des élus du peuple, des leaders locaux et autorités des ETD dans le processus de la réforme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- il est encore tôt de parler de l'Implication des élus du peuple, des leaders locaux et autorités des ETD dans le processus de la réforme,</li> <li>- les consultations provinciales et nationales vont veiller sur cet aspect le long de l'année 2019 ;</li> <li>- Le risque possible à maîtriser</li> </ul>
12	Faible coopération entre services du foncier et chefferie traditionnelle	Politico - administratif	Elevé	Dynamisation des cadres de concertation multi acteurs de la réforme foncière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la phase 2 du programme prend en compte le renforcement des capacités des administrations foncières provinciales et locales, des prestataires de services ;</li> <li>- les autorités coutumières des ETD sont déjà également pris s en compte ;</li> <li>- Le risque est en cours d'être maîtrisé</li> </ul>
13	Une fois le foncier enregistré, les bénéficiaires dénoncent leurs engagements en faveur d'une démarche REDD+	Politico - administratif	Elevé	Implication de parties prenantes publiques – privées dans le processus de PSE avec appropriation locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- jusque-là l'implication de parties prenantes publiques (cabinet et SG-provinces) – privées (Acteurs non étatiques) dans le processus de PSE</li> </ul>



N°	Risques	Type de risque	Niveau du risque au départ	Mécanismes d'atténuation	Niveau de gestion du risque au 30 Juin 018
	ou ne respectent pas la planification spatiale et les règles sectorielles définies				se met en marche, la volonté est engagée ; - cependant la FEC n'est pas encore très visible dans la réforme, un effort va être fait dans ce sens ; l'inclusive dans le PSE en route ; - Le risque est en cours d'être maîtrisé

Pour FONAREDD, les risques majeurs seraient notamment :

N°	Risques	Type de risque	Niveau du risque au départ	Mécanismes d'atténuation	Niveau de gestion du risque au 30 juin 018
1	Persistance des difficultés à décaisser des montants importants en rapport avec le PTBA adopté ce qui affecterait les résultats du programme global de FONAREDD	Technique opérationnelle	Elevé	Tout en veillant à respecter les procédures de gestion de l'ONU-Habitat, procéder à des innovations pour adopter des modes plus souples : pré positionnement des fonds au PUND Kinshasa, Agence locale d'exécution, responsabilisation de CONAREF dans <b>l'exécution</b> directe de certaines activités, affectation des personnes qu'il faut dans l'administration des finances, signature MoU avec CONAREF/Ministre...	-avec le second semestre, et en prenant en compte toutes les consultations du siège de Nairobi auprès de la CONAREF, les affectations des ressources supplémentaires à la CONAREF étant faites déjà, le projet de MoU étant à la signature, le plan global de décaissement second semestre étant déjà convenue entre les parties, le risque peut être pris comme moyen à ce jour en cours de gestion
2	Faible collaboration avec les PIREDD qui attendent beaucoup des appuis aux communautés locales en termes	Technique opérationnelle et politique	Moyen	-la CONAREF et ONU-Habitat introduits par FONAREDD auprès des PIREDD et des contrats spécifiques de collaboration entrepris avec des moyens	- ONU-Habitat et CONAREF sont encore timidement associés à ce jour à certaines activités de PIREDD. Il faut encore un signal fort de FONAREDD dans ce sens ;

N°	Risques	Type de risque	Niveau du risque au départ	Mécanismes d'atténuation	Niveau de gestion du risque au 30 juin 018
	de sécurisation de leurs droits fonciers forestiers			supplémentaires des PIREDD	<p>- rien à ce jour ne rassure que les Contraintes foncières des opérateurs identifiés par les PIREDD, et les études de chaîne de valeur inspirent vraiment les évolutions foncières, aussi il est encore difficile de voir comment l'AT inspire l'attribution des terres, comment la participation systématique des brigades foncières dans les ateliers de l'AT ; comment l'enregistrement systématique des plans par les brigades foncières, comment la validation politique officielle des plans par politiques provinciaux (édits provinciaux) sont en train de se réaliser,</p> <p>-le risque reste encore moyen ;</p>



## 2.4 Cadre de résultats

**Résultat 1 : D'ici 2020, une politique foncière adoptée, équitable - y compris en ce qui concerne les questions de genre et des personnes vulnérables et les communautés locales et peuples autochtones - et assurant la gestion durable et non-conflictuelle des terres et la clarification des droits fonciers en vue de limiter la conversion des terres forestières.**

#	Indicateurs	Baseline			Cibles		Résultats		Commentaires	Type d'indicateur (CAFI ou Jalon)
		Valeur	Année	Source	2017	2018	2017	2018		
1.1	Existence d'un document de politique foncière équitable (Existence d'un document de politique foncière équitable et des textes juridiques permettant et protégeant l'accès équitable au foncier et aux ressources forestières)	La loi actuelle ne distingue pas les droits de différentes catégories d'ayant droit communautaire ,	2017	PRODOC	-	- draft de politique foncière		En cours d'élaboration	Résultats attendus à la fin du projet : -évolution normale : -validation de la politique au niveau du gouvernement	CAFI et jalon 2
1.2	Existence des textes légaux ou réglementaires	N'existent pas	2017	PRODOC	-	Pas encore		Pas encore	Résultats attendus à la fin du projet : -productions des ou complétant les	Jalon 2

**Résultat 1 : D'ici 2020, une politique foncière adoptée, équitable - y compris en ce qui concerne les questions de genre et des personnes vulnérables et les communautés locales et peuples autochtones - et assurant la gestion durable et non-confliktuelle des terres et la clarification des droits fonciers en vue de limiter la conversion des terres forestières.**

#	Indicateurs	Baseline			Cibles		Résultats		Commentaires	Type d'indicateur (CAFI ou Jalon)
		Valeur	Année	Source	2017	2018	2017	2018		
	clarifiant ou complétant les dispositions actuelles								dispositions actuelles selon la politique adoptée	
1.3	Qualité du draft de la proposition de loi révisant la loi de 1973 élaboré et soumis au conseil de Ministre	N'existe pas	2017	PRODOC	-	Pas encore		Pas encore	Résultats attendus à la fin du projet : - draft de la proposition de loi révisant la loi de 1973 élaboré et soumis au conseil de Ministre	Jalon 2
<b>Output 1 : CONAREF fonctionnelle pour la préparation et la mise en œuvre de la réforme foncière, intégrant un dialogue sur la clarification de la reconnaissance et la sécurisation des droits fonciers locaux</b>										
1.1.1	Niveau de fonctionnalité de la CONAREF	Faible	2017	PRODOC Revue	Elevé	Elevé	Moyen	Moyen	Le processus est engagé et tous les organes de gestion sont en voie de reprendre leur fonctionnement normal	Jalon 1
1.1.2	Taux d'exécution du programme	Faible	2017	PRODOC Revue	Elevé	Elevé	Faible	Moyen	Le processus de réalisations des activités vers les	Jalon 1

**Résultat 1 : D'ici 2020, une politique foncière adoptée, équitable - y compris en ce qui concerne les questions de genre et des personnes vulnérables et les communautés locales et peuples autochtones - et assurant la gestion durable et non-confliktuelle des terres et la clarification des droits fonciers en vue de limiter la conversion des terres forestières.**

#	Indicateurs	Baseline			Cibles		Résultats		Commentaires	Type d'indicateur (CAFI ou Jalon)
		Valeur	Année	Source	2017	2018	2017	2018		
	adopté de CONAREF								livrables est engagé à près de 50% traduit dans le PTBA et feuille de route	
1.1.3	Qualité de dialogue mené avec les parties prenantes sur la clarification de la reconnaissance et la sécurisation des droits fonciers locaux	Faible	2017	PRODOC Revue	Elevé	Elevé	Faible	Moyen	Avec le lancement des groupes thématiques et l'actualisation et redimensionnement du document de programmation, la dynamique de dialogue est amorcée	Jalon 3
1.1.4	Nombre de réunions du COPIL organisées pour valider le PTBA et la feuille de route	0	2017	Rapports de CONAREF	2	2	1	1	Le processus de fonctionnement régulier est acquis. Une réunion a eu lieu en novembre 2017, une autre en juin 2018 et les autres planifiées en octobre 2018	Jalon 1

**Résultat 1 : D'ici 2020, une politique foncière adoptée, équitable - y compris en ce qui concerne les questions de genre et des personnes vulnérables et les communautés locales et peuples autochtones - et assurant la gestion durable et non-conflictuelle des terres et la clarification des droits fonciers en vue de limiter la conversion des terres forestières.**

#	Indicateurs	Baseline			Cibles		Résultats		Commentaires	Type d'indicateur (CAFI ou Jalon)
		Valeur	Année	Source	2017	2018	2017	2018		
1.1.5	Nombre de réunions de la cellule technique organisées	0	2017	Rapports de CONARE F	12	12	0	1	La première réunion a eu lieu en avril 2018. Les autres sont programmées en août et les mois à suivre 2018	Jalon 1
<b>Output 2 : Un document-Guide de politique foncière élaboré permettant la définition des stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés, suivant les bonnes pratiques internationales et les lois nationales</b>										
1.2.1	Qualité du texte de Guide méthodologique élaboré	N'existe pas	2017	PRODOC Revue	Satisfaisante	Elevé	Moyen	NA	Le processus est engagé de faire impliquer les parties prenantes dans l'élaboration du guide,	Jalon 2
1.2.2	Qualité du texte de Guide méthodologique validé	N'existe pas	2017	PRODOC Revue	Satisfaisante	Elevé	Faible	NA	Le processus de validation est aussi engagé	Jalon 2
<b>Output 3 : Les Guides sur les systèmes d'Informations Foncières et registres fonciers communautaires sont élaborés, testés et validés</b>										
1.3.1	Qualité du processus de capitalisation et transfert de	Pas encore de capitalisation systématique du processus	2017	PRODOC Revue	-	Satisfaisante	NA	NA	Les TdR ont été élaborés et le processus de	Jalon 3

**Résultat 1 : D'ici 2020, une politique foncière adoptée, équitable - y compris en ce qui concerne les questions de genre et des personnes vulnérables et les communautés locales et peuples autochtones - et assurant la gestion durable et non-confliktuelle des terres et la clarification des droits fonciers en vue de limiter la conversion des terres forestières.**

#	Indicateurs	Baseline			Cibles		Résultats		Commentaires	Type d'indicateur (CAFI ou Jalon)
		Valeur	Année	Source	2017	2018	2017	2018		
	connaissance face à la Politique & Législation Foncière								capitalisation est engagé ;	



### 3. LES ELEMENTS FINANCIERS ET DE GESTION :

- *États des engagements<sup>1</sup> et des dépenses par activité et rubrique tel qu'approuvées dans le Plan de travail du programme par le COPIL en début d'année et non pas révisé*
- La présence depuis avril 2018 du Conseiller Technique Principal, Représentant Pays de l'ONU-Habitat, basé à Kinshasa ;
- L'assistante administrative et financière dédiée uniquement au Programme est en poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre à Kinshasa ;
- La chargée d'appui à la planification en poste depuis août ;
- Les systèmes d'autorisations financiers améliorés avec un lot d'autorisations financières déjà envoyé au bureau du PNUD à Kinshasa pour financer les activités dans les 3 mois à venir ;
- Le chargé de programme en remplacement de Christol Paluku est prévu la première semaine du mois d'octobre. Son contrat est en cours de finalisation.

### 4. LES ÉLÉMENTS PERMETTANT DE SUIVRE LES ASPECTS TECHNIQUES EN PARTICULIER<sup>2</sup> :

Documents à attacher :

- Manuels de procédures de gestion avec annexes ;
- Plan et stratégie de communication (aval de mise en œuvre de Comité de gestion et cellule technique) ;
- Document de programmation revue (validé par COPIL) ;
- TdR de lancement et fonctionnement des groupes thématiques ;
- Système d'informations foncières (SIF) Ituri et Mai Ndombe en cours
- PTBA 2017-2018 ;
- Plan de renforcement des capacités de la CONAREF (en cours de validation) ;
- Rapport bilan 1<sup>er</sup> semestre 2018 ;
- Stratégie adoptée d'élaboration de la politique foncière ;
- Revue des données documentaires (notes techniques de revus documentaires) en fonction des thématiques problèmes de réforme à adresser à travers les groupes thématiques ;
- Termes de Référence de fonctionnement de groupes thématiques ;
- Cahier de propositions thématiques.

### 5. Rapport des états des lieux des consultants sur le SIF et Rapport de suivis, Photos et Vidéos (En annexe)

### 6. Capitalisation des communications

---

<sup>1</sup>Il est essentiel d'inclure les engagements (contrats signés mais non décaissés) de manière à ce que le budget disponible tienne compte de ces engagements.

<sup>2</sup> Joindre en annexe du rapport les différents documents produits

Le jalon 1 de renforcement des capacités a prévu l'élaboration d'un plan et stratégie de communication ; cela a été fait et à l'étape actuelle il est question de sa mise en œuvre. Voir annexes à ce propos et Termes de Référence en rapport avec sa mise en œuvre.

#### Modalités de suivi

Le suivi est participatif et est compartimenté sur trois niveaux :

- FONAREDD – ONU-Habitat/GLTN RDC : suivant la disponibilité du FONAREDD et les mécanismes de suivi et évaluation mise en place, des concertations sont régulièrement tenues. Les outils de suivi et rapportage sont préparés par FONAREDD et mis à la disposition d'UN-Habitat.
- ONU-Habitat/GLTN RDC – CONAREF<sup>3</sup> : en tant que partenaire de mise en œuvre, CONAREF participe aux mécanismes de suivi, à travers sa cellule de S&E. le chargé de programme, les experts consultants tiennent des rencontres fréquentes pour le suivi et l'harmonisation.
- ONU-Habitat/GLTN : le point focal chargé de S&E du projet appuie l'équipe de gestion du projet dans la conception et l'utilisation des outils de S&E. Les informations essentielles sont partagées à l'échelle nationale (Bureau de Coordination) et régionale (Bureau Régional à Nairobi).

Les trois niveaux exercent aussi bien le suivi des résultats que celui des activités de même que le suivi du contexte.

Le système prévoit :

- des missions d'appui-conseil technique et opérationnel de l'équipe de l'ONU-Habitat dans la mise en œuvre des activités et l'assurance qualité.
- Les revues périodiques au cours des retraites du programme
- Une revue à mi-parcours (24 mois)
- Une évaluation finale indépendante

Au cours de l'année 2017, ces différents niveaux ont fonctionné sans une matrice cohérente des rôles et responsabilités. C'est un défi pour 2018. Cependant, les différentes rencontres organisées au sein d'ONU-Habitat/GLTN ainsi qu'avec les parties prenantes ont permis de prendre la mesure de l'évolution du projet, d'en déceler les forces et faiblesses, d'identifier des contraintes et de proposer des pistes d'amélioration.

Noter aussi que la matrice des risques n'est pas complétée ; elle devra être complétée et ajustée au fur et à mesure de son évaluation. Dans les jours à venir elle sera partagée avec FONAREDD après le quitus du Comité de Pilotage.

---

<sup>3</sup> Considérer CONAREF comme la composante étatique du projet avec le Secrétariat Permanent de la CONAREF, le Ministère des Affaires Foncières, le Comité de Pilotage de la CONAREF, et secrétariat général et enfin le chargé de S&E de la CONAREF.

## 7. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Activités Réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	Degré de réalisation en % avec un résumé d'activité	Observations et recommandations
<i>Activité 1.1.</i> Améliorer le fonctionnement de la CONAREF (mettre en place les procédures et manuels, établir les groupes thématiques)	La CONAREF est fonctionnelle pour la préparation et la mise en œuvre de la réforme foncière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un manuel de procédures administratives et financières</li> <li>- Un plan annuel (PTBA)</li> <li>- Document de Programmation mis à jour</li> <li>- Formations réalisées en faveur du staff du secrétariat permanent et des membres de la cellule technique</li> <li>- Kits informatiques disponibles pour CONAREF</li> </ul>	60%	
<i>Activité 1.2.</i> Mettre en place des groupes thématiques et coordinations de la CONAREF (Comité de pilotage, cellule technique et ses groupes thématiques, coordinations provinciales) ;	Taux élevé d'exécution du programme adopté de CONAREF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une réunion trimestrielle du Comité de Pilotage</li> <li>- Une réunion mensuelle de la cellule Technique</li> <li>- Des groupes thématiques mis en place</li> </ul>	60%	
<i>Activité 1.3.</i> Opérationnaliser les coordinations provinciales de la réforme foncière dans 2 provinces pilotes	Qualité de dialogue mené avec les parties prenantes sur la clarification de la reconnaissance et la sécurisation des	Réunions semestrielles avec les partenaires techniques	RAS	

	droits fonciers locaux			
<i>Activité 1.4.</i> Assurer la coordination des partenaires techniques et financiers.		Existence d'un plan de communication de la CONAREF	50%	En cours de révision
<i>Activité 1.5.</i> Communication, éducation et information sur		Existence d'un site Web de la CONAREF qui diffuse l'ensemble des documents produits	50%	En cours
Activité 2.1. Faire une revue supplémentaire juridique, thématique ou institutionnelle du secteur foncier	Dès décembre 2018, un document-Guide de politique foncière élaboré permettant la définition des stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés	Revue des documents du secteur foncier disponibles	60%	En cours
Activité 2.2. Élaborer le draft du document de la politique foncière		N d'ateliers provinciaux de validation réalisés	RAS	
Activité 2.3. Élaborer les synthèses des états de lieux du secteur foncier des provinces (à diffuser auprès des différentes parties prenantes à la réforme foncière)		Existence du document de la politique foncière	30%	En Cours
Activité 3.1. Mettre en œuvre 2 projets pilotes de sécurisation foncière dans 2 zones à enjeux REDD+ à travers	(1) la conduite de baseline sur la tenure foncière et forestière dans les 2 entités pilotes Ituri et Mai Ndombe ;  (2) mise en place d'un système d'information	-Une d'étude de base (Baseline) réalisées dans les zones pilotes  -Un Système d'Information Foncière (SIF) mis en place	50 %  30%	En Cours  En cours



- Au niveau Interne :
  - La volonté commune d’aller vers les résultats,
  - L’attention que FONAREDD accorde à la réussite du programme.
  - Possibilité de rallonge financière en phase 2 pour combler les lacunes de programmation.
  - Bonne collaboration entre le cabinet, le Ministère des Affaires Foncières, le secrétariat général aux affaires foncières et la CONAREF – ONU-habitat.

## 11. LEÇONS APPRISES

- Le dialogue mène toujours à une solution même quand les acteurs sont tendus face aux défis qui se posent.
- Il n’est pas facile au niveau des acteurs des systèmes des nations Unies d’effacer l’idée que collaborer avec une structure étatique, c’est travailler à haut risque sur le plan de gestion.
- Le faible niveau de confiance entre les structures onusiennes et les partenaires au programme ici la CONAREF n’est pas de nature à faciliter la collaboration malgré la présence des experts disponibles pour appuyer et collaborer au programme.
- Le jalon de renforcement des capacités de la CONAREF devrait introduire des nouveaux indicateurs liés aux procédures des PTF-ici ONU-Habitat (porteur de programme) dans les conditions de succès du programme.
- Ensemble on peut toujours aller de l’avant.

## 12. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le programme est sur une bonne ligne de mise en œuvre, mais à condition de résoudre le problème du retard dans le décaissement qui risque de mettre en péril les résultats de la première année 2018 si une solution durable n’est pas prise en début de second semestre.

La question de motivation du personnel est aussi pendante alors que la première année touche vers sa fin.

## 13. PERSPECTIVES D’AVENIR (ACTIVITÉS MAJEURES RESTANT A RÉALISER D’ICI FIN DE L’ANNÉE)

Finalisation avec FONAREDD de la phase 2 qui devrait commencer en janvier 2019 et qui prend en compte en priorité les questions de consultations des parties prenantes en provinces au niveau national par rapport au processus d’élaboration de la politique foncière nationale et des appuis aux communautés, le renforcement des CONAREF en provinces et de l’administration foncière ainsi que la collaboration avec les PIREDD.

## 14. ANNEXES

Annexe 1 Manuels de procédures de gestion avec annexes.

Annexe 2 Plan et stratégie de communication (aval de mise en œuvre de Comité de gestion et cellule technique).

Annexe 3 Document de programmation revue (validé par COPIL)

Annexe 4 TdR de lancement et fonctionnement des groupes thématiques

Annexe 5 Système d’information foncière (SIF) Ituri et Mai Ndombe en cours

Annexe 6 PTBA 2017-2018

Annexe 7 Plan de renforcement des capacités de la CONAREF (en cours de validation)  
Annexe 8 Rapport bilan 1<sup>er</sup> semestre 2018 ;  
Annexe 9 Stratégie adoptée d'élaboration de la politique foncière  
Annexe 10 Revue des données documentaires (notes techniques de revue documentaires) en fonction des thématiques problèmes de réforme à adresser à travers les groupes thématiques  
Annexe 11 Cahier des propositions thématiques sur la réforme foncière  
Annexe 12 Rapport de l'étude de référence sur la tenure foncière et forestière  
**Annexe 13 Rapport des états des lieux des consultants sur le SIF**  
Annexe 14 Rapport de suivi  
Annexe 15 Photos des Activités

## 15. LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1. Évaluation des principaux risques et mesures d'atténuation au 30 juin 2018  
Tableau n°2. Cadre des Résultats  
Tableau n°3. Synthèse des activités  
Tableau n°4. État d'avancement des Indicateurs de Performance  
Tableau n°5. Principales difficultés rencontrées